



MOUSSAC INFO

N° 69 - Mai 2021

Le mot du Maire

Le printemps est de retour mais la pandémie est toujours là pour nous perturber dans nos actions. Faites-vous vacciner en espérant, de ce fait, revenir le plus rapidement possible à une vie normale.

Beaucoup de questions, encore aujourd'hui, avant de savoir si nous pourrions relancer nos animations et reprendre nos échanges qui nous manquent énormément.

Malgré la crise sanitaire et le confinement, nos services publics restent ouverts à nos administrés avec maintien des gestes barrières.

Bientôt, le site du moulin Chauvet devrait ouvrir. Cette année, nos agents techniques ont mis en place des nouveaux jeux pour les enfants. Ils ont également refixé, sur des socles en béton, les tables de camping afin qu'elles ne soient plus déplacées. A noter que certaines d'entre-elles sont neuves et adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Le Plan Local d'urbanisme (PLUi), où en sommes-nous ?

L'année 2019 devait être consacrée à la phase administrative de la procédure: Arrêt, projet, enquête publique et approbation.

Le projet PLUi a été transmis, pour avis, aux services de l'état qui ont émis un avis défavorable.

De ce fait, la CCVG a repris le projet afin de répondre notamment aux exigences de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers.

C'est ainsi que l'enquête publique et l'approbation du document ont été reportées.

Lors de la commission générale de septembre 2019, les élus ont voté favorablement pour la poursuite du travail afin de répondre aux attentes.

Compte tenu du contexte sanitaire et du report des élections, le nouvel arrêt est espéré d'ici la fin 2021.

Bonne lecture

Daniel BOURGOIN

BUDGET 2020 - BILAN

Budget communal - Bilan 2020

| FONCTIONNEMENT | |
|------------------------------------|-------------------|
| <i>Résultat de clôture 2019</i> | 121 236,07 |
| Recettes 2020 | 352 113,36 |
| Dépenses 2020 | 295 677,38 |
| <i>Résultat de l'exercice 2020</i> | 56 435,98 |
| <i>Résultat cumulé 2020</i> | 177 672,05 |

| INVESTISSEMENT | |
|------------------------------------|--------------------|
| <i>Résultat de clôture 2019</i> | -112 858,40 |
| Recettes 2020 | 139 848,95 |
| Dépenses 2020 | 133 816,95 |
| <i>Résultat de l'exercice 2020</i> | 6 032,00 |
| <i>Résultat cumulé 2020</i> | -106 826,40 |

Budget photovoltaïque - Bilan 2020

Les résultats cumulés du fonctionnement et des investissements ont été reportés sur l'exercice 2021 en :

- Recettes de fonctionnement soit **11 899,26€**
- Recettes d'investissement soit **1 748,34€**.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Taux d'imposition des taxes locales

Taxe foncière (Bâti) - TFB

La compensation des recettes communales, mise en place à la suite de la suppression de la perception de la taxe d'habitation sur les résidences principales, prend la forme d'un transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur le territoire de la commune.

Ce transfert s'opère en identifiant un taux communal de référence de TFB égal à la somme du taux départemental soit 17,62% et du taux communal d'imposition TFB soit 10,98% (Taux inchangé) d'où un taux final de 28,60%.

- La recette TFB attendue est de 115 687,00€.

Taxe foncière (Non bâti) - TFNB

- Taux inchangé soit 37,95 %
- La recette attendue est de 24 516,00€.

Taxe habitation résidences secondaires

- Taux inchangé soit 12,50%
- La recette attendue est de 24 379,00€.

Financement de court terme

Dans l'attente de versement des subventions, la commune a dû recourir à un financement de court terme (Taux de 0,84% sur 1 an) sous forme d'une ligne de trésorerie d'un montant de **40 000,00€**.

Budget prévisionnel photovoltaïque 2021

Le budget 2021 est en équilibre :

- En fonctionnement à **21 089,26€**
- En investissement à **7 543,29€**.

Budget prévisionnel principal - 2021

| FONCTIONNEMENT | | | |
|---|-------------------|------------------------------------|-------------------|
| DÉPENSES | | RECETTES | |
| Charges à caractère général | 179 212,00 | Produits/services/ventes | 24 536,00 |
| Charges de personnel et frais assimilés | 182 470,00 | Impôts et taxes | 183 048,00 |
| Atténuations de produits | 10 600,00 | Dotations/Subventions | 113 923,00 |
| Autres charges de gestion courante | 52 050,00 | Autres produits de gestion | 16 340,00 |
| Charges financières | 2 117,00 | Produits financiers | 2,00 |
| Charges exceptionnelles | 304,00 | Produits exceptionnels | 101,00 |
| Dépenses imprévues | 1 204,79 | Excédent de fonctionnement reporté | 136 050,30 |
| Virement à la section investissement | 34 946,03 | | |
| Dotations aux amortissements | 11 096,48 | | |
| TOTAL | 474 000,30 | TOTAL | 474 000,30 |

| INVESTISSEMENT | | | | |
|---|---------------------------------------|-------------------|--|---|
| NATURE | DÉPENSES | Subvention | RECETTES | |
| | | | Autres financements | |
| | | | Retour TVA | Autofinancement |
| Déficit Inv. reporté | 106 826,40 | 0,00 | | |
| Emprunts | 33 790,62 | 0,00 | | |
| Achat de matériel | 37 290,00 | 14 960,00 | | |
| Aménagement – Accessibilité camping | 27 649,50 | 35 390,00 | | 90 332,16 |
| Zone habitat | 22 000,00 | 13 100,00 | | <i>Dont :</i> |
| Cimetière | 898,17 | 32 129,00 | | <i>> L'excédent de fonctionnement 2020, soit :</i> |
| Travaux voirie | 1 895,68 | 0,00 | 17 828,11 | <i>41 621,75</i> |
| Réserve foncière | 12 544,00 | 0,00 | | |
| Bâtiments publics | 9 500,00 | 3 100,00 | | <i>> L'excédent de fonctionnement 2021, soit :</i> |
| Etude pour PLUi | 4 667,90 | 0,00 | | <i>34 946,03</i> |
| Accessibilité Mairie/APC/Place | 0,00 | 28 823,00 | | |
| Accessibilité abords médiathèque | 0,00 | 4 500,00 | | |
| Accessibilité église | 0,00 | 16 900,00 | | |
| <i>Sous-total</i> | | 148 902,00 | 17 828,11 | 90 332,16 |
| TOTAL <i>Dont reports</i> | 257 062,27 <i>66 337,35</i> | | 257 062,27 <i>131 542,00</i> | |

AUTRES INFORMATIONS COMMUNALES



"Chez Philippe" attend avec impatience la réouverture du bar et du restaurant. Une nouvelle carte des pizzas est disponible et la livraison est toujours possible.

A partir du 19 mai, il vous accueillera avec plaisir en terrasse. Au menu, vous pourrez retrouver des viandes locales, et, bien sûr, les "fish & chips" et Burgers.

Infos CCAS

La Région met en place des distributions de paniers alimentaires pour les jeunes de 15 à 30 ans en difficulté. Ces paniers contenant de la **nourriture** et des **produits d'hygiène** sont disponibles sur tout le territoire néo-aquitain grâce à un réseau de distribution s'appuyant sur les associations locales.

Comment bénéficier des paniers alimentaires gratuits ?

- Contactez la structure pilote la plus proche de chez vous (MJC Isle-Jourdain pour notre commune),
- Le référent de l'opération recueillera votre demande,
- Il réserve un panier alimentaire/hygiène qui sera mis à disposition gratuitement à votre nom dans la semaine,
- Vous êtes prévenu du jour et de l'endroit où vous pourrez le récupérer.

Suite du multiservices

Le boulanger d'Adriers devrait se prononcer, prochainement, quant à la suite qu'il compte donner à la mise en place d'un dépôt de pains dans le local de l'ex-multiservices.

Jumelage avec la ville de HOMBOURG - HAUT

La commune de HOMBOURG-HAUT (Moselle) a souhaité formaliser des relations dans le cadre d'un jumelage avec les communes d'ADRIERS, QUEAUX et MOUSSAC sur Vienne avec pour objectif des échanges dans le cadre du devoir de mémoire relatif aux déplacements de 54 familles mosellanes dans nos 3 communes. Le conseil municipal a décidé de marquer son accord au jumelage entre les communes citées ci-avant et, a autorisé le Maire à intervenir à la signature de la charte de jumelage.

Location Mobil-homes

A la semaine (7 nuitées consécutives)

Hors saison

Semaines n°1 à n°26 et n°36 à n°52

► 250,00 €

Pleine saison

Semaines n°27 à n°35

► 350,00 €

Nuitée supplémentaire

► 45,00 €

Une réduction de 25,00€/semaine est accordée à partir de la 3^{ème} semaine de location (pour toutes les saisons).

2 nuitées consécutives

Hors saison

Semaines n°1 à n°26 et n°36 à 52

► 105,00 €

Pleine saison

Semaines n°27 à n°35

► 125,00 €

Nuitée supplémentaire

► 45,00 €

Fleurissement de la commune

Vous avez envie de participer au fleurissement ou à l'embellissement de la commune ?

Alors, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie ou auprès de Jérôme CHANTEMARGUE (tél : 06.48.72.47.31) pour rejoindre la Commission Communale « Embellissement de la Commune ».

Recrutement d'un(e) saisonnier(e)

Pour la saison estivale, du 3 juillet au 30 août, la commune recrute un(e) saisonnier(e) en charge des activités du site du moulin Chauvet.

Missions principales

- ▶ Accueil des estivants,
- ▶ Organisation des animations,
- ▶ Entretien de la pataugeoire
- ▶ Gestion de la buvette, des encaissements et entretien des locaux et mobil-homes.

Profil

- ▶ 18 ans minimum et « Anglais parlé » souhaité, courtois et travail soigné,
- ▶ Bonne présentation et disponibilité,
- ▶ Permis « B » souhaité.

Contrat

- ▶ 35h00 par semaine.

Transmettre CV et lettre de motivation, au plus tard pour le 14 mai 2021, à la mairie.

accueil@moussac-sur-vienne.fr

Tél : 05 49 48 75 58

Prolifération des chats

Après avoir reçu plusieurs plaintes relatives à la prolifération des chats sur la commune, le Maire rappelle que la gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde de l'animal nommé ci-dessus sont dans un premier temps sous la responsabilité du propriétaire.

Toutefois, le Maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10.

Merci aux propriétaires de faire le nécessaire afin de limiter la prolifération actuelle.

Elections Départementales et Régionales

Elles auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021. Elles se dérouleront à la salle polyvalente dans le respect des règles sanitaires « spécifiques élections » en vigueur pour ces 2 journées.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 14 mai 2021.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité avec photo et de votre stylo !

Le COIN des ASSOCIATIONS

Association APPMA

L'APPMA indique que la pêche aux brochets est ouverte depuis le 24/04/2021.

Pour connaître les horaires, se reporter au guide de la pêche 2021.

Les cartes de pêche 2021 sont en vente chez :

Laurent GEAY - tél : 06 83 12 34 51

Jeanine DEGRENON - tél : 06 74 48 60 72.

Club du Temps Libre et association pour les Loisirs

La réouverture se fera selon les directives sanitaires à venir.

L'agenda des animations (à la date du 3 mai)

Mai

Samedi 8 à 8h45

Médi@Moussac propose une balade à la rencontre du pouillot véloce, rossignol philomèle, pinson des arbres avec des bénévoles de la LPO uniquement sur inscription et dans le respect des gestes barrières.

Samedi 22 mai à 10h00

P'tit Déj Lectures avec la présentation de la sélection du prix des lecteurs des Littératures européennes de Cognac (Renseignements et inscription à la médiathèque).

Juin

Rand'eau de la Vienne (Rappel)

Le départ de cette 12^{ème} édition du semi-marathon de la Vienne s'effectuera à Lussac-les-Châteaux, **le dimanche 13 juin 2021 à 11h00** pour tous les participants.

L'arrivée du petit parcours s'effectuera à Cubord et, pour le grand parcours, il faudra continuer jusqu'à Chauvigny !

Pour les participants n'ayant pas d'embarcation, il est possible de louer des canoës sur place.

Programme de la journée et inscription

<https://randonneeaufildelavienne.canoe86.org/>

Contact : Quentin GEEROMS : 06.70.07.33.14

Juillet

Samedi 3 à 21h00

Média@Moussac a un projet de concert avec Roda Feliz qui nous emmènera au Brésil.



Mercredi 28 de 15h00 à 18h00

Lire en Transat sur l'aire des loisirs du Moulin Chauvet, la médiathèque hors les murs, on sortira livres, magazines et transats et on s'installera en bord de Vienne.



Média@Moussac proposera à 18h00 "Petites histoires de grands courage" par la Compagnie de la Trace.

Les informations sur l'organisation et le protocole sanitaire de cette manifestation

seront disponibles mi-juillet à la médiathèque.

Août

Mercredi 25 à 20h00 au camping du moulin Chauvet

Dans le cadre du festival MUSIQ' à L'EAU : musique acoustique au bord de l'eau, la MJC Champ Libre :

- ▶ Offre aux habitants de se retrouver sans danger (en plein air et en nombre limité),
- ▶ Permet aux artistes, pour l'essentiel locaux, de rejouer de la musique devant un public.

La participation est libre.

Au programme

- ▶ Duo de guitares et chants de reprise folk
- ▶ Chant et guitare : Jérémie DENIMAL
- ▶ Chant, guitare, harmonica et percussion : Thomas PIROTTE.

Septembre

Fête de la Vergne

Concerts gratuits

(Elle reste à confirmer fin juin)

Samedi 04 septembre

A partir de 19h00 : Dîner concert

Sound'n Soul est un groupe influencé par la Pop, la Soul et le Blues, sans jamais trop s'éloigner du Funk.

De 22h00 à ... : Soirée disco.

Dimanche 05 septembre

A partir de 12h00 : Restauration sur réservation,

Tél : 06 45 36 58 53 ou 06 88 87 49 66

A 15h00 : Concert

Comédienne, chanteuse et dotée d'une présence indéniable, la flamme libérée, Marie CROCHET vous entrainera dans son univers décoiffant avec Félix BLANCHARD au piano.

Mairie de MOUSSAC - Tél : 05 49.48.75.58

Mail : contact@moussac-sur-vienne.fr

Informations à l'initiative du Conseil municipal